Gien

.85.85. - Fax : 02.38.29.85.86./Publicité : Alliance-Media. Tél. 02.38.67.28.69. - Fax : 02

oupe Lear pourrait accroît charge de travail de Proma

Le groupe américain étudie aujourd'hui toutes les possibilités pour accroître la charge de travail confiée à l'équipementier automobile, placé en redressement judiciaire.

L'équipementier automobile Proma France, basé à Gien, a été placé, le 23 septembre, en redressement judiciaire par le tribunal de commerce d'Orléans. Une solution d'attente salvée alors avec soulagement par le directeur du site, Aldo Filippi qui a jugé cette décision « nécessaire vu le situation de la société » et qui continuait à croire, à la sortie de l'audience, à « un avenir » pour l'usine de fabrication de sièges automobiles. Il semblerait qu'il ait eu raison d'y croire.

Aldo Filippi et Jean-Sueur, sénateur du Loi- été reçus par Gideon vident mondial du Rappelons que ma, sous-trai- vaille inté- groupe ng 1

Des salariés de Proma ont bloqué l'usine le 16 septembre. S'ils est satisfait de l'entrevue entre Lear et Proma, Jean-Joseph Galéa, le délégué FO (à droite, au premier rang), n'exclut pas une autre action pour faire valoir les droits des salariés. (Photo d'archives.)

noise. « Notre interlocuteur était très attentif », décrit le sénateur. « Il a conscience des difficultés rencontrées par Proma. Le sort de son groupe et de l'entreprise giennoise sont liés. Ce qui est utile pour l'un l'est pour l'autre. Il nous revient de nous battre avec l'énergie du désespoir. L'exemple de FOG à nous conforte dans cette témoigne Jean-Pierre également évoqué vec les pouvoirs de la procédure en cours de Proma contre Lear afin d'obtenir des garanties financières pour que chacune personne licenciée touche 32.000 €.

« Nous avons déjà eu des promesses non tenues »

Du côté des représentants des quatre-vingt-trois salariés, à l'énoncé de la décision du tribunal de commerce, on était plus circonspect, au regard d'une situation économique particulièrement détériorée. Avec un passif de cinq millions d'euros, dont quatre millions que l'usine giennoise doit au groupe Proma, et règlement de matières premières, l'entreprise connaît des difficultés depuis de nombreux mois.

Hier soir, Jean-Joseph Galéa, le délégué FO, était satisfait de l'entrevue entre Lear Proma : « En revanche regrette l'absence de Gi Pino, le PDG du grou Je suis perplexe au si nance de la cha Nous avons d ses qui n'on

Après le blocage de 16 septembre, le reste mobilis velle action direction ro al

Phoca PDF